



Plan de continuité des activités

Élaborez un plan pour vous aider à continuer d'offrir vos services essentiels en cas d'urgence.

La Croix-Rouge canadienne organise des ateliers gratuits sur l'élaboration d'un plan de continuité des activités pour éviter à votre organisation de devoir interrompre la prestation de services essentiels pendant ou après un événement perturbateur, par exemple en cas de feux de forêt ou d'inondations.

Les événements perturbateurs deviennent de plus en plus fréquents. Cet atelier vous aidera à connaître les risques que court votre organisation et à élaborer des stratégies de résilience afin de réduire les conséquences de ces événements sur votre organisation et votre communauté.

Public cible:

Cet atelier a été conçu pour les organismes communautaires comme les banques alimentaires et les petites et moyennes entreprises qui remplissent des fonctions importantes dans leur communauté, notamment les épiceries en milieu rural.

Le plan de continuité des activités vous offre des outils pour:

- Déterminer quels sont les **services essentiels** offerts par votre organisme.
- Trouver des **stratégies de réduction des risques**.
- **Atténuer les répercussions** d'un événement perturbateur sur vos activités.
- **Améliorer les communications** internes et externes au cours d'une crise.
- Appuyer votre personnel en définissant bien les **rôles et responsabilités**.
- Préserver la **réputation** de l'organisation.
- Minimiser les pertes financières et matérielles pendant les **événements perturbateurs**.
- **Rassurer votre communauté** quant à l'état de préparation de votre organisation et à sa capacité à répondre à un événement perturbateur.

Cet atelier aidera votre organisation à:

- Mieux comprendre l'importance du plan de continuité des activités.
- Commencer à élaborer son propre plan.
- Se préparer à continuer d'offrir ses services essentiels pendant une situation d'urgence ou dans les heures qui suivent.

Au plaisir de vous voir participer à cet atelier gratuit.

Date:

Heure:

Lieu:

En personne ou virtuellement :

